



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

24 avril 2023

La BCE publie un rapport d'étape sur l'euro numérique et une étude sur les caractéristiques possibles d'un portefeuille numérique

- L'euro numérique pourrait dans un premier temps être mis à la disposition des résidents, des commerçants et des administrations publiques de la zone euro
- L'euro numérique pourrait être rendu disponible via les applications bancaires existantes et une application de l'Eurosystème
- Les paiements hors ligne et les paiements de personne à personne au sein de la zone euro sont perçus comme des fonctionnalités très appréciées

La Banque centrale européenne (BCE) a publié aujourd'hui [le troisième rapport d'étape sur l'euro numérique](#), ainsi que les [conclusions des groupes de discussion](#) mandatés par la BCE sur l'opinion des citoyens quant aux caractéristiques d'un éventuel portefeuille numérique.

Le rapport d'étape présente un troisième ensemble d'options de conception et de distribution, approuvées par le Conseil des gouverneurs de la BCE, qui contribueraient à la conception générale d'un euro numérique. Dans ses premières versions, l'euro numérique serait mis à la disposition des résidents, des commerçants et des administrations publiques de la zone euro. Les citoyens non-résidents de la zone euro pourraient également y avoir accès, à condition d'être titulaires d'un compte auprès d'un prestataire de services de paiement (PSP) établi dans la zone euro. Dans les versions ultérieures, les consommateurs de certains pays tiers pourraient également y avoir accès, sous réserve des règles d'accessibilité qui seront définies dans le cadre législatif relatif à l'euro numérique. Le rapport prévoit également la fourniture potentielle de fonctionnalités de paiements en devises croisées avec d'autres monnaies numériques de banques centrales ne faisant pas partie de la zone euro.

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source. Traduction : Banque de France

La BCE publie un rapport d'étape sur l'euro numérique et une étude sur les caractéristiques possibles d'un portefeuille numérique

Le Conseil des gouverneurs propose également qu'un euro numérique puisse être distribué *via* des prestataires de services de paiement, tels que définis dans la directive concernant les services de paiement (DSP2). Un euro numérique pourrait être mis à la disposition des résidents de la zone euro via les applications bancaires existantes ou via une application, fournie par l'Eurosystème, qui offrirait un point d'entrée harmonisé pour les fonctionnalités de paiement de base fournies par les prestataires de services de paiement. Les intermédiaires supervisés – par exemple les banques distribuant des euros numériques – seraient tenus de fournir un ensemble de services de base obligatoires aux utilisateurs finaux et pourraient proposer des services supplémentaires. Ces services pourraient inclure des paiements conditionnels ou la possibilité de répartir les paiements de personne à personne entre plusieurs parties.

Le rapport indique également que la conception de l'euro numérique serait ajustée, le cas échéant, pour respecter le cadre juridique qui sera adopté par les co-législateurs européens.

La BCE a également publié aujourd'hui les résultats d'une étude commandée à des groupes de discussion pour évaluer l'opinion du public sur les caractéristiques spécifiques d'un éventuel portefeuille numérique. L'étude a montré que la plupart des participants étaient désireux d'essayer certaines des caractéristiques des portefeuilles numériques présentés. Les conclusions concrètes sont importantes pour les caractéristiques de la conception d'un éventuel euro numérique.

L'étude indique que les transferts d'argent de personne à personne – disponibles dans l'ensemble de la zone euro – sont considérés comme une caractéristique essentielle d'un portefeuille numérique. Les paiements hors ligne, actuellement peu disponibles, sont jugés utiles lorsque, par exemple, une personne ne dispose que d'une connectivité limitée. Les participants apprécient également les outils de gestion de budget et les paiements conditionnels, y compris le paiement à la livraison et le paiement à l'utilisation.

Cette étude qualitative, fondée sur des données provenant de groupes de discussion et d'entretiens approfondis, a été conduite dans tous les pays de la zone euro de décembre 2022 à janvier 2023. Les participants comprenaient a) des membres du grand public, b) des personnes ayant une connaissance de la technologie, c) des commerçants et détaillants à la tête de différentes tailles d'entreprise, et d) des personnes ayant un accès limité aux services bancaires ou à l'internet.

« Nous attachons une grande importance aux opinions et aux besoins de nos concitoyens européens. Nous les écoutons. Le projet d'euro numérique est destiné aux citoyens européens », a déclaré Fabio Panetta, membre du directoire et président du groupe de travail de haut niveau sur un euro numérique. « L'Eurosystème s'engage à s'assurer que l'euro numérique serait adapté aux besoins de

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Communiqué de presse / 24 avril 2023

La BCE publie un rapport d'étape sur l'euro numérique et une étude sur les caractéristiques possibles d'un portefeuille numérique

l'économie numérique. Les conclusions de ces rapports contribueront à notre décision sur l'avenir du projet, qui sera prise à l'automne ».

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Silvia Margiocco](#) au : [+49 69 1344 6619](#)).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France